

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL

Aménagements paysagers en 1 an (BAC PRO AP 1 an)



Formation par apprentissage



RNCP 38857

EPL Support - Campus Agrilyon Vert - EPLEFPA Lyon-Ecully-Dardilly



CFPH Lyon-Ecully
13 Avenue de Verdun 69130 Ecully
Des cours sont également dispensés au Lycée Horticole de Dardilly



- Formation prise en charge par l'organisme financeur (OPCO ou collectivités) dont dépend l'entreprise : de 5 000€ à 6 854€ (Montants maximaux annuels en 2024)
- Aucun coût de formation pour l'apprenti
- EPI (équipements de protection individuelle) pris en charge par le centre (chaussures de sécurité, veste, pantalon...)



Suivant le calendrier d'alternance
2 semaines formation / 2 semaines entreprise
en moyenne

- 700 heures en centre de formation soit 20 semaines de 35h
- 1 120 heures en entreprise/ collectivité Soit 102 semaines de 35h (en moyenne)

Objectifs de la formation

Ce bac pro donne les compétences pour réaliser un chantier d'aménagements paysagers, qu'il s'agisse de travaux d'entretien ou de création d'espaces verts, de jardins, en gardant en perspective la dimension écologique.

La formation permet d'acquérir des compétences dans le domaine du bâtiment et des travaux publics pour réaliser du terrassement, de la maçonnerie paysagère (rocaillles, dallages), ou encore des travaux de préparation des sols et les plantations et semis. Le bachelier est aussi préparé à utiliser des matériels et des agroéquipements, à les régler et à les entretenir.

Processus d'admission

1. Vous pouvez déposer votre candidature en ligne sur la plateforme Hub3E en remplissant le formulaire d'inscription (bouton "s'inscrire" en haut de la page)
N'hésitez pas à joindre le 04 78 33 46 12 si vous rencontrez le moindre problème
2. Vous êtes ensuite recontacté par téléphone pour un entretien administratif
3. Puis, nous réalisons entretien individuel pédagogique en présentiel
4. Signature d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation

Public - Prérequis

Le public ciblé est un public âgé de 15 ans à 29 ans révolus à la signature du contrat d'apprentissage (sans limite d'âge pour les candidats ayant une RQTH
<https://www.education.gouv.fr/se-former-par-l-apprentissage-2216>

- Le BAC PRO en 1 an s'adresse à un public ayant déjà obtenu un diplôme de niveau 4 minimum et ayant signé un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.

Rémunération - financement

L'apprenti est rémunéré selon une grille de salaire définie. Sa rémunération dépend de son âge et de l'année de formation et représente un pourcentage du SMIC. Le coût de la formation est pris en charge par l'opérateur de compétences de l'entreprise.

Modalités d'adaptation du parcours

Les titulaires d'un diplôme de niveau 4 sont dispensés des enseignements généraux permettant un parcours en 1 an.

Contenu de la formation

Capacités professionnelles

- C5 - Réaliser des choix techniques dans un chantier d'aménagement paysager
- C6 - Assurer la conduite d'un chantier d'aménagement paysager
- C7.1 - Réaliser des travaux de préparation et de mise en place des végétaux
- C7.2 - Réaliser des travaux d'entretien de la végétation
- C8 - Réaliser des travaux de préparation et de mise en place d'infrastructures
- C9 - S'adapter à des enjeux professionnels particuliers

Les + de la formation

- Pôle d'excellence régional paysage Auvergne Rhône-Alpes
- Passage du SST, du Certiphyto, initiation à la conduite d'engin,
- Arboretum
- Travaux pratiques sur des chantiers extérieurs et sur site
- Travaux pratiques sur les plateaux techniques du CFP
- Développement d'une pédagogie de l'alternance
- Pôle d'individualisation pour cibler les besoins de chaque bénéficiaire
- Un livret d'apprentissage afin de créer du lien avec l'entreprise

Métiers visés

- Chef d'équipe d'entretien des espaces verts
- Chef d'équipe paysagiste
- Jardinier/ jardinière
- Jardinier/ jardinière paysagiste
- Ouvrier/ ouvrière d'entretien des espaces verts
- Ouvrier/ ouvrière des espaces verts
- Ouvrier/ ouvrière du paysage
- Ouvrier/ ouvrière paysagiste

Poursuite d'études

Ce BAC PRO agricole débouche sur la vie active mais il est possible, sous certaines conditions, de poursuivre des études, en 1 an en CS, en 2 ans BTS, notamment dans les formations suivantes :

- BTSA Aménagements Paysagers
- BP Responsable d'Entreprise Agricole
- CAPA Métier de l'Agriculture

Centre de Formation et de Promotion Horticole d'Écully

13 avenue de verdun 69130 Écully
cfppa.ecully@educagri.fr
0478334612
<https://www.agri-lyon-dardilly-ecully.fr/>

Pour plus d'infos sur la formation
scanner le QR code ou rdv sur
notre site web

